Listen to this article

*Idées fausses assez communes sur toutes les deux. – Natures terrestres ou humaines et natures célestes ou spirituelles. – Gloire terrestre et gloire céleste. – Témoignage de la Bible touchant les êtres spirituels. – Mortalité et immortalité. – Des êtres mortels peuvent-ils avoir la vie éternelle ? – Justice dans la dispensation essai de la grâce. – Examen d'un principe supposé comme tel. – Variété dans la perfection. – Le droit souverain de Dieu. – Ce que Dieu a préparé pour l'homme : – Une belle part. – L'élection des membres du corps de Christ. – Comment s'effectuera le changement de leur nature.*

Parce qu'elle ne comprend pas que le plan de Dieu projette un rétablissement de tout le genre humain dans son état précédent, – dans la perfection perdue en Eden, – et que l'Eglise chrétienne, comme exception à ce plan général, sera changée de la nature humaine à la nature spirituelle, la chrétienté croit généralement qu'aucun homme ne sera sauvé s'il n'atteint la nature spirituelle. Les Ecritures, toutefois, tout en contenant des promesses de bénédiction, de vie et de rétablissement pour toutes les familles de la terre, n'offrent et ne promettent le changement de nature qu'à l'Eglise élue durant l'âge de l'Evangile ; et pas un seul passage ne peut être trouvé qui entretienne de pareilles espérances pour qui que ce soit d'autre.

202 (A189)

Lorsque les masses du genre humain seront délivrées de toute la dégradation, la faiblesse, la douleur, la misère et la mort que le péché leur a values, et seront rétablies dans l'état de perfection humaine, représentée en Adam avant la chute, elles seront aussi réellement et complètement guéries de cette chute que ceux qui, grâce à " l'appel céleste " de l'ère évangélique, deviennent " participants de la nature divine ".

Ne pas comprendre justement ce qui constitue un homme parfait, entretenir des

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

notions confuses sur les termes mortalité et immortalité et des idées fausses sur la justice, ont ensemble contribué à faire naître cette erreur et à obscurcir plusieurs passages de la Bible autrement très faciles à comprendre. Une opinion assez répandue, mais qui n'est soutenue par aucun texte biblique, est celle qu'il ne se trouva jamais un homme parfait sur la terre, que tout ce que l'on voit d'un homme sur la terre n'est que l'homme développé en partie et que, pour devenir parfait, il faut devenir spirituel. Cette manière de voir jette la confusion dans les Ecritures, au lieu de développer cette harmonie et cette beauté qui en découlent si nous *" dispensons comme il faut la parole de la vérité ".* – 2 Tim. 2 : 15.

Les Ecritures enseignent qu'il y a eu deux, et seulement deux, hommes parfaits – Adam et Jésus. Adam fut créé à l'image de Dieu ; c'est à dire avec des facultés mentales pareilles de raison, de mémoire, de jugement et de volonté, et des attributs moraux pareils de justice, de bonté et d'amour, etc. " De la terre et terrestre ",

il était une image terrestre d'un être spirituel, possédant des attributs du même genre, quoique bien différents en degré, en quantité et en étendue. L'homme est une image de Dieu à ce point que Dieu peut même dire aux hommes déchus : *" Venez.... et débattons nos droits. "* – Esaïe 1 :18.

203 A190

*Comme Jéhovah domine sur toutes choses, ainsi l'homme fut fait dominateur sur toutes les choses terrestres : -" Puis Dieu dit : Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux des cieux, sur le bétail, sur toute la terre, et sur tout reptile qui rampe sur la terre "* (Gen. 1 : 26). Moïse nous dit (Gen. 1 : 31) que Dieu n'a pas simplement commencé par faire l'homme, – qu'il *avait fait*, – mais qu'il l'a achevé *: " Dieu vit ce qu'il avait fait, et voici, cela était très bon, "* ce qui veut dire parfait ; car rien d'inférieur à la perfection n'est, dans ses créatures intelligentes, *très bon* aux yeux de Dieu.

La perfection en laquelle l'homme fut créé est exprimée dans Ps. 8 : 5-9 : *" Qu'est-ce que l'homme mortel, que tu te souviennes de lui ; et le fils de l'homme, que tu le visites ? Car tu l'as fait un peu moindre que les anges, et tu l'as couronné de gloire*

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

*et d'honneur. Tu l'as établi dominateur sur les ouvrages de tes mains ; tu lui as mis toutes choses sous ses pieds ; toutes les brebis et tous les boeufs et même les bêtes des champs ; les oiseaux des cieux et les poissons de la mer, ce qui passe par les sentiers de la mer. "* Ceux qui aimeraient à rendre la Bible favorable à une théorie d'évolution ont émis l'idée que l'expression " un peu inférieur ", dans Hébr. 2 : 7, pourrait signifier un petit *instant*, et non un petit *degré*, inférieur aux anges. Il n'y a cependant aucune raison pour admettre une interprétation pareille. C'est une citation du Ps. 8 : 5, et une comparaison critique des textes hébreu et grec ne peut laisser de doute quant à son vrai sens. L'idée, clairement exprimée, est : un peu inférieur, un degré inférieur, aux anges.

204

Dans ce psaume, David rappelle à l'homme son état originel, et il donne à entendre, prophétiquement, que Dieu n'a pas abandonné son plan originel, – c'est à dire celui en vertu duquel il a créé l'homme à sa propre image, roi de la terre, – qu'il veut se *ressouvenir* de lui, le délivrer et le rétablir dans le même état.

(A191)

L'apôtre (Hébr. 2 : 7)attire notre attention sur le même fait, – que Dieu n'a point renoncé à son dessein originel ; qu'il se ressouviendra de l'homme primitivement grand et parfait, du roi de la terre, qu'il le visitera et le rétablira. Puis il ajoute : Nous ne voyons point encore ce rétablissement promis, mais nous voyons le premier pas que Dieu fit dans la direction de son accomplissement. Nous voyons Jésus, couronné de cette gloire et de l'honneur d'une humanité parfaite, afin que par la grâce de Dieu il puisse souffrir la mort pour tous, et, ainsi, préparer à l'homme le chemin de la restitution de tout ce qui était perdu. Voici la traduction de ce passage d'après la version de Lausanne :

*" Qu'est-ce que l'homme, que tu te souviennes de lui ?*

*Tu l'as fait quelque peu inférieur aux anges ;*

*Ou le fils de l'homme, pour que tu le visites ?*

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

*Tu l'as couronné de gloire et d'honneur ;*

*Et tu l'as établi sur les oeuvres de tes mains. "*

On ne devrait pas non plus conclure qu'un peu inférieur en degré veuille dire un peu moins parfait. Une créature peut être parfaite et se trouver tout de même en un degré d'existence inférieur à celui d'un autre ; un cheval parfait, par exemple, serait inférieur à un homme parfait, etc. Il y a des natures distinctes, animées et inanimées. Comme illustration, nous renvoyons à la table suivante.

205

CLASSIFICATION

| **Etres célestes ou spirituels** | **Etres animaux ou terrestres** | **Règne végétal** | **Règne minéral** |
|---|---|---|---|
| Divins | Homme | Arbres | Or |
| – | Bête | Arbustes | Argent |
| – | Oiseau | Herbes | Cuivre |
| Angéliques | Poisson | Mousses | Fer |

(A192)

Chacun des minéraux mentionnés peut être pur et cependant l'or se trouve au plus haut rang. Si chacune des variétés de l'espèce végétale était amenée à la perfection, elles différeraient toujours en nature et en rang. De même avec l'espèce animale : si chaque variété parvenait à la perfection, il y aurait toujours une grande diversité, car le perfectionnement d'une nature ne la change pas (1). Ainsi en est-il des catégories d'êtres spirituels : quoique parfaits, ces êtres sont en rapport supérieur et inférieur l'un à l'autre en nature ou en genre. La nature divine est la plus haute et la plus élevée de toutes les natures spirituelles. Christ est " devenu *d'autant supérieur* " aux anges parfaits que la nature divine est supérieure à la nature angélique. – Hébr. 1 : 3-5.

Remarquez bien que tandis que les classes dont il est fait mention dans le tableau qui précède sont distinctes et séparées, la comparaison suivante peut pourtant être

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

établie.

206

Le rang le plus élevé du règne minéral est inférieur au degré le plus bas du règne végétal, ou est " *un peu moindre* ", parce que dans la végétation il y a de la vie. De même le degré le plus élevé du règne végétal est un peu inférieur au degré le plus bas du règne animal, parce que la vie animale, même dans son expression la plus faible, a assez d'intelligence pour avoir conscience de son existence. Ainsi en est-il de l'homme : quoique le plus élevé du règne animal, des êtres terrestres animés, il est un peu plus bas que les anges, parce que les anges sont des êtres spirituels ou célestes.

Un contraste étonnant subsiste entre l'homme actuel, dégradé par le péché, et l'homme parfait que Dieu fit à son image.

———

*(1) Nous nous servons quelquefois du mot nature dans un sens impropre, comme par exemple, quand nous disons : " Ce chien a une nature sauvage, " ou " ce cheval a une nature docile, " etc. Mais en employant ce mot ainsi, nous voulons simplement désigner l'aptitude ou la disposition de l'être ainsi décrit comparé avec d'autres ; il ne se rapporte pas à la nature dans le vrai sens du mot.*

(A193)

Le péché a changé insensiblement ses traits ainsi que son caractère. Des centaines de générations ont, par leur ignorance, leur inconduite et leur dépravation générale, tellement gâté et défiguré l'espèce humaine que l'image de Dieu s'est à peu près effacée dans la majorité de la race. Les qualités morales et intellectuelles se rapetissent de plus en plus, et l'instinct animal s'est développé au point qu'il l'emporte maintenant sur le plus élevé. L'homme a perdu ses forces physiques à tel point que, en dépit de toute l'aide de la science médicale, la durée moyenne de la vie humaine n'est plus que de 30 ans environ, tandis qu'en premier lieu, sous le même châtiment, il atteignit l'âge de 930 ans. Mais quoique ainsi dégradé et corrompu par le péché et son châtiment, qui agit efficacement en lui, l'homme va

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

être rétabli dans sa perfection originelle de corps et d'esprit, la gloire, la dignité et la domination premières, pendant et par le règne millénaire du Christ. Ce qui doit être restauré au moyen du Christ et par lui, ce sont les choses qui furent perdues par la transgression d'Adam (Rom. 5 : 18,19). L'homme n'a pas perdu un paradis céleste, mais bien un paradis terrestre.

207

A la suite du châtiment de la mort, il ne perdit point l'existence spirituelle, mais une existence humaine ; et tout ce qui était perdu fut racheté par son Rédempteur, qui déclara être venu chercher et sauver ce qui est perdu. – Luc 19 : 10.

Voici encore une autre preuve que l'homme parfait n'est pas un être spirituel. L'Ecriture nous enseigne qu'avant de quitter sa gloire pour devenir homme, Jésus était " en forme de Dieu " – une forme spirituelle, un être spirituelle ; mais que pour devenir une rançon pour l'humanité il lui fallut devenir homme de même nature que le pécheur, pour lequel il devait se substituer au châtiment et subir la mort ; de là la nécessité du changement de sa nature.

(A194)

Et Paul nous dit qu'il ne prit point la nature des anges, un degré inférieur à sa propre nature, mais qu'il descendit de deux degrés, qu'il prit la nature de l'homme, – il devint homme ; il " *a été fait chair.* " – Hébr. 2 : 16 ; Phil. 2 : 5-8 ; Jean 1 : 14.

Remarquez que ces passages n'enseignent pas seulement que la nature angélique n'est point l'unique ordre d'êtres spirituels, mais encore qu'elle est une nature inférieure à celle que notre Seigneur Jésus possédait avant de devenir homme. Et avant de s'être humilié ainsi, Jésus n'était point aussi élevé qu'il l'est actuellement : – Dieu l'a [" haut élevé " – *Darby*], à cause de l'obéissance dont il fit preuve en devenant la rançon volontaire de l'homme. Il appartient maintenant à l'ordre spirituel le plus élevé ; il participe à la nature divine [de Jéhovah].

208

Nous voyons donc qu'il est non seulement prouvé que les natures divine, angélique et humaine sont séparées et distinctes, mais aussi, qu'être un homme parfait, n'est pas être un ange, pas plus qu'être un ange parfait n'est être égal et semblable à Jéhovah ; car Jésus *ne prit point la nature des anges*, mais une nature différente – la *nature de l'homme* ; non pas la nature humaine imparfaite, telle que nous la possédons maintenant, mais la nature humaine *parfaite*. Il devint *homme* ; non pas un être dépravé et mort ou de peu s'en faut (état des hommes actuels), mais un homme en pleine vigueur de perfection.

De plus, il faut que Jésus ait été un homme parfait, sans cela il n'aurait pu observer une loi parfaite, ce qui est l'exacte mesure de la *capacité d'un homme parfait*. Et il doit avoir été un homme parfait, autrement il n'aurait pu donner une rançon [un prix correspondant – 1 Tim. 2 : 6] pour la vie totalement perdue de l'homme parfait, Adam.

(A195)

*" Car puisque la mort est venue par un homme, la résurrection des morts est venue aussi par un homme "* (1 Cor. 15 : 21). S'il avait été imparfait au moindre degré, cela aurait prouvé qu'il était sujet à la condamnation, et par conséquent il n'aurait pu être un sacrifice agréable ; il n'aurait pu accomplir la loi de Dieu parfaitement. Un seul homme parfait fut mis à l'épreuve, il céda et fut condamné ; seul un homme parfait put payer le *prix correspondant*, devenir le Rédempteur. – Jac. 3 : 2.

Maintenant la question se présente nettement à nous sous une autre forme, qui est celle-ci : si Jésus était un homme parfait dans la chair, tel que les Ecritures le représentent, cela ne prouve-t-il pas qu'un homme parfait est un être charnel, humain, – non un ange, mais un peu moindre que les anges ? Cette conclusion logique est évidente ; et nous avons en outre les déclarations inspirées du Psalmiste et de Paul. – Ps. 8 : 5-8 ; Hébr. 2 : 7-9.

209

Jésus ne fut pas non plus une combinaison de deux natures, c'est à dire d'une nature humaine et d'une nature spirituelle. Le mélange de deux natures ne produit ni l'une ni l'autre, mais une chose imparfaite et hybride, qui, selon la loi de Dieu, est

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

blâmable et sujette au châtiment. Lorsque Jésus était dans la chair il était un être humain, parfait ; avant ce temps-là, il était un être spirituel, parfait ; et depuis sa résurrection il est un être spirituel, parfait, au plus haut degré d'ordre divin. Ce ne fut point avant l'époque de sa consécration même jusqu'à la mort, telle qu 'elle fut symbolisée dans son baptême, – à l'âge de trente ans (l'âge viril selon la loi et par conséquent le temps convenable de se consacrer lui-même comme *homme fait*), – qu'il reçut le gage (ou les arrhes) de son héritage de la nature divine (Matth. 3 : 16,17). La nature humaine dut être consacrée à la mort avant qu'il pût recevoir le gage de la nature divine.

(A196)

Et ce ne fut pas avant que cette consécration se fût accomplie réellement et qu'il eût sacrifié réellement la nature humaine jusqu'à la mort, que notre Seigneur Jésus participa entièrement de la nature divine. Après qu'il fut devenu homme, il fut obéissant jusqu'à la mort : *C'est pourquoi aussi*, Dieu l'a souverainement élevé : à la nature divine (Phil. 2 : 8,9). Si ce passage est vrai, il s'ensuit qu'il ne fut élevé à la nature divine que lorsque sa nature humaine fut sacrifiée réellement – fut morte.

210

Nous voyons donc qu'en Jésus il n'y avait aucun mélange de natures, mais qu'il subit deux fois la métamorphose de sa nature ; en premier lieu, de la spirituelle à l'humaine ; ensuite, de l'humaine au plus haut ordre de la nature spirituelle, la nature divine ; et, dans les deux cas, l'une fut abandonnée pour l'autre.

A ce grand exemple d'une parfaite nature humaine, qui se tenait sans tache et sans défaut devant le monde jusqu'à ce qu'elle fût sacrifiée pour la Rédemption du monde, nous concevons la perfection dont notre race fut déchue en Adam et en laquelle elle doit être restaurée. En devenant la rançon de l'homme, notre Seigneur Jésus donna *l'équivalent* pour ce que l'homme avait perdu ; et, par conséquent, tout le genre humain peut recevoir de nouveau, par la foi et par l'obéissance en Christ, une parfaite et glorieuse nature *humaine*, – " ce qui était perdu ", mais non une nature spirituelle.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

Les facultés et les forces parfaites d'un être humain parfait peuvent bien être exercées indéfiniment, et cela sur des objets d'intérêt toujours nouveaux et variés, et les connaissances et l'habileté peuvent s'augmenter immensément ; mais de tels accroissements de facultés et de connaissances n'effectueront jamais un changement de nature, comme aussi ils ne la rendront pas plus parfaite encore. Tout cela ne sera que l'élargissement et le développement des facultés de l'homme parfait.

(A197)

L'augmentation de connaissances et d'habileté sera sans doute le privilège béni de l'homme dans toute éternité ; il restera pourtant toujours homme, et n'apprendra que de plus en plus l'usage des forces que la nature humaine possède déjà. Il ne peut espérer et ne désirera pas s'avancer au-delà des vastes limites de sa nature, ses désirs correspondant exactement à son pouvoir.

211

Autant Jésus comme homme fut une manifestation de la nature humaine parfaite, en laquelle sera restaurée la masse de l'humanité, autant il est, depuis sa résurrection, une manifestation de la glorieuse nature divine de laquelle l'Eglise triomphante participera à la résurrection.

Parce que l'âge présent est consacré principalement au développement de cette classe qui doit *changer* de nature et parce que les épîtres apostoliques sont destinées à l'instruction de ce " petit troupeau ", il ne faudrait pas en conclure que les plans de Dieu finiront, une fois que cette troupe élue sera complète. D'un autre côté, nous ne devons pas non plus tomber dans l'extrême contraire et supposer que les promesses spéciales de la nature divine, – les corps spirituels, etc., – qui leur sont faite, sont destinées par Dieu à toute l'humanité. Pour ceux-là sont " les plus grandes et les plus précieuses promesses, " au-dessus et en outre des autres précieuses promesses concernant toute l'humanité. Pour pouvoir bien dispenser la parole de la vérité, nous devrions remarquer que les Ecritures envisagent séparément la perfection de la nature divine du " petit troupeau " et la perfection de la nature humaine du monde rétabli.

Recherchons maintenant plus particulièrement ce que sont des êtres spirituels, de quelles forces ils sont pourvus et par quelles lois ils sont gouvernés ? Parce qu'ils ne peuvent comprendre la nature d'un être spirituel, plusieurs semblent croire, non sans superstition, qu'un esprit n'est tout bonnement qu'un ombre ou un mythe.

212 (A198)

Mais Paul ne semble pas avoir eut une telle idée. Il est vrai qu'il donne à entendre qu'un être humain est incapable de comprendre la nature supérieure, spirituelle (1 Cor. 2 : 14), mais il expose clairement, comme s'il voulait se préserver de toute notion mythique ou superstitieuse possible, qu'il y a un corps spirituel, comme il y a un corps animal (humain), un corps céleste, comme il y a un corps terrestre, et qu'il y a une gloire terrestre aussi bien qu'une céleste. La gloire terrestre, comme nous venons de la voir, fut perdue par le péché du premier homme Adam, et sera restituée au genre humain, durant le Millenium, par le Seigneur Jésus et par son épouse (le Christ, tête et corps). La gloire du corps céleste est encore inconnue jusqu'à présent, pour autant qu'elle n'est pas révélée par l'Esprit à l'oeil de la foi au moyen de la Parole. Il y a une grande différence entre ces deux, la gloire terrestre et la gloire céleste (1 Cor. 15 : 38-49). Nous savons jusqu'à un certain point ce que c'est qu'un corps naturel, terrestre, car nous possédons un pareil corps maintenant et nous pouvons à peu près nous faire une idée de la gloire de sa perfection. Il est chair, sang et os ; car *" ce qui est né de la chair est chair "*. Comme il y a deux genres distincts du corps, le spirituel, quoi qu'il soit, n'est donc point composé de chair, de sang et d'os ; il est céleste et spirituel – *" ce qui est né de l'Esprit est esprit. "* Mais ce qu'est un corps spirituel, nous ne le savons pas, car *" ce que nous serons n'a pas encore été manifesté... nous serons semblables à lui "*, – semblables à notre Seigneur Jésus. – Jean 3 : 6 ; 1 Jean 3 : 2.

Nous ne possédons aucun récit sur un être quelconque, soit spirituel, soit humain, changé d'une nature en une autre, sauf sur le Fils de Dieu ; et cela fut un cas exceptionnel pour un but exceptionnel.

213 (A199)

Lorsque Dieu créa des anges, ce fut sans doute dans l'intention qu'ils restent anges

pour toujours ; et il en est de même avec l'homme ; chaque être doit être parfait dans sa propre sphère. Les Ecritures de moins ne nous font connaître aucune autre intention. De même qu'il se trouve dans la création inanimée une variété charmante presque infinie, ainsi une même variété de perfection est possible dans la création animée et *intelligente. Chaque créature est glorieuse dans sa perfection ; mais comme Paul dit : " autre est l'éclat des corps célestes, autre celui des corps terrestres, "* – ils sont distincts l'un de l'autre suivant leur nature.

Un examen de ce qui fut rapporté de Jésus après sa résurrection, et des anges, qui sont aussi des êtres spirituels, peut nous donner une notion approchante de ce que sont des êtres spirituels, mais toujours *" en adaptant les choses spirituelles aux spirituelles "* (1 Cor. 2 : 13. – *Lausanne*) Avant tout, nous voyons que les anges peuvent être présents, amis invisiblement, et qu'ils le sont même fréquemment. *" L'ange de l'Eternel campe autour de ceux qui le craignent, et il les garantit ; "* et " *ne sont-ils pas tous des esprits au service de Dieu, envoyés pour exercer un ministère en faveur de ceux qui doivent hériter du salut ? "* (Ps. 34 : 8 ; Hébr. 1 : 14.) Ont-ils servi visiblement ou invisiblement ? Sans doute invisiblement. Elisée fut environné d'une armée d'Assyriens ; son serviteur en eut peur ; alors Elisée pria l'Eternel, et les yeux du jeune homme furent ouverts, et il vit la montagne pleine de chevaux et de chariots de feu autour d'Elisée. Puis, l'ânesse qui vit l'ange, parce que ses yeux furent ouverts, tandis qu'il fut invisible à Balaam.

214

Ensuite, les anges peuvent se revêtir de corps humains et apparaître sous forme humaine, ce qui eut lieu souvent. Le Seigneur et deux anges apparurent ainsi à Abraham, qui leur prépara un repas, duquel ils mangèrent.

(A200)

Tout d'abord Abraham les prit pour trois hommes, et ce ne fut qu'au moment de leur départ qu'il s'aperçut que l'un d'entre eux était le Seigneur, et, les deux autres des anges qui allèrent ensuite à Sodome et délivrèrent Lot (Gen. 18 : 1,2). Un ange apparut à Gédéon sous forme d'un homme, mais se fit connaître plus tard. Un ange apparut au père et à la mère de Samson, et ils le prirent pour un homme jusqu'à ce

qu'il montât au ciel dans la flamme de l'autel. – Juges 6 : 11-22 ; 13 : 20.

Troisièmement, les êtres spirituels sont glorieux dans leur état normal, et sont souvent décrits comme glorieux et brillants. Le visage de l'ange qui roula la pierre de devant l'entrée du sépulcre " était comme un éclair ". Daniel vit un corps spirituel qu'il décrivit de la façon suivante : *" Son corps était comme de chrysolite, son visage brillait comme l'éclair, ses yeux étaient comme des flammes de feu, ses bras et ses pieds ressemblaient à de l'airain poli, et le son de sa voix était comme le bruit d'une multitude "* (Dan.10 : 6, 10, 15, 17). Saul de Tarse vit resplendir le glorieux corps de Jésus, dont l'éclat surpassait celui du soleil en plein midi. Saul perdit la vue et tomba par terre.

Jusqu'ici nous avons trouvé que les êtres spirituels sont en effet glorieux, mais invisibles à l'homme si les yeux de ce dernier ne lui sont pas ouverts, ou s'ils n'apparaissent pas sous forme humaine dans la *chair*.

215

Cette conclusion se confirme encore davantage, si nous examinons les détails particuliers de ces manifestations. Le Seigneur ne fut vu que par Saul, les hommes qui faisaient le voyage avec lui entendirent bien une voix, mais ne virent personne (Act. 9 : 7). Les hommes qui étaient avec Daniel ne virent point l'être glorieux qu'il décrivit, mais une grande frayeur s'empara d'eux et ils s'enfuirent pour se cacher. Encore cet être glorieux déclara *: " Le chef du royaume de Perse m'a résisté vingt et un jours "* (Dan. 10 : 13). Daniel l'homme agréable (ou bien-aimé) tomba-t-il assoupi devant celui auquel le chef de Perse résista vingt et un jours ? Comment cela ?

(A201)

Naturellement l'être glorieux n'apparut pas glorieusement au chef ! Non ; ou bien il lui apparut *invisiblement*, ou bien il lui apparut *comme* homme.

Puisque notre Seigneur est un être spirituel depuis sa résurrection, il s'ensuit que la même puissance, qui se montre dans les anges, se trouve aussi en lui. Et c'est le cas, comme nous le verrons plus clairement dans un chapitre subséquent.

Ainsi nous trouvons que les Ecritures regardent les natures spirituelle et humaine comme deux choses tout à fait distinctes et séparées, et ne prouvent nullement que l'une puisse se transformer en l'autre, ou se développer de l'autre; mais au contraire, elles démontrent qu'un petit nombre seulement d'entre les hommes sera transformé de la nature humaine à la nature divine, à laquelle Jésus, son chef fut déjà élevé. Et ce trait spécial et remarquable du plan de Jéhovah a pour but spécial et extraordinaire de pouvoir se servir de cette troupe comme du moyen de Dieu, par excellence, pour le grand oeuvre futur, de rétablir toutes choses. Examinons maintenant les termes

216

**Mortalité et Immortalité.**

Nous trouverons leur vraie signification en parfait accord avec ce que nous avons appris de notre comparaison des exposés de la Bible concernant les êtres humains et spirituels et les promesses terrestres et célestes. On donne ordinairement des définitions très vagues de ces mots, et des idées fausses sur leur sens produisent des vues erronées sur des sujets qui sont en rapport avec eux : c'est le cas dans l'usage général comme dans celui de l'Ecriture.

(A202)

" *Mortalité* " désigne la condition ou l'état de ce *qui est sujet à la mort* ; non pas une condition de mort, mais une condition dans laquelle la mort est une *possibilité*.

" *Immortalité* " désigne la condition ou l'état de ce qui n'est pas sujet à la mort ; non seulement une condition de franchise ou d'exemption de la mort, mais une condition dans laquelle la mort est une *impossibilité*.

Une idée très répandue mais erronée consiste à croire que la *mortalité* [ou *être mortel*] est une condition dans laquelle la mort est inévitable, tandis que l'idée commune sur la signification *d'immortalité* est plus correcte en général.

Le mot *immortel* signifie *non mortel* ; la construction même du mot indique sa vraie définition. C'est à cause de l'influence d 'une idée fausse sur le mot *mortel* que tant

de personnes s'embourbent quand elles essayent de déterminer si Adam était mortel ou *immortel* avant sa transgression. Elles pensent que s'il avait été immortel Dieu n'aurait point dit *: " Au jour que tu en mangeras, tu mourras de mort ; "* puisqu'il est impossible qu'un être immortel meure.

217

Cela est une conclusion logique. D'un autre côté, elles disent ; s'il avait été *mortel*, en quoi aurait consisté la menace ou le châtiment de l'expression : " Tu mourras de mort " : puisque (d'après leur définition erronée) il n'aurait pu échapper à la mort dans tous les cas ?

La difficulté se trouve, comme on le verra, dans la fausse signification donnée au mot *mortalité*. Appliquez-y la définition correcte, et tout sera clair. Adam était mortel, – c'est à dire dans une condition où la mort était une possibilité. Il avait la vie pleine et parfaite, toutefois point de vie *inhérente*. Sa vie fut *entretenue* par " tout arbre de jardin ", à l'exception de celui qui était défendu ; et aussi longtemps qu'il restait obéissant à son Créateur et en harmonie avec lui, sa vie était assurée, – les éléments de son entretien ne lui auraient point été retirés.

(A203)

Nous voyons donc qu'Adam avait la vie, et aurait pu tout à fait éviter la mort ; néanmoins sa condition était telle que la mort y fut possible, – il était *mortel*.

Puis la question se pose : Supposons Adam mortel, fut-il mis à l'épreuve pour savoir s'il était digne de l'immortalité ? La réponse générale serait : oui. Nous répondons : non. Son épreuve eut lieu pour voir s'il était digne ou indigne de la continuation de la vie et des bénédictions qu'il possédait déjà. Du moment qu'il n'était promis nulle part que si Adam était obéissant il deviendrait immortel, nous sommes obligés de laisser de côté toutes hypothèses de ce genre. Il avait la promesse de *la continuation des bénédictions dont il jouissait à ce temps-là* aussi longtemps qu'il serait obéissant, et la menace de tout perdre, de mourir, s'il devenait désobéissant.

218

C'est la définition fausse du mot *mortel* qui, en général, réduit les gens à croire que tous les êtres qui ne meurent point sont immortels. Dans cette catégorie on comprend notre Père céleste, notre Seigneur Jésus, les anges et toute l'humanité. C'est une erreur, toutefois la grande multitude du genre humain sauvée de la chute, ainsi que les anges du ciel, seront toujours mortels. Quoique dans une condition de perfection et de bonheur sans fin, les hommes seront toujours pourvus de cette nature mortelle qui pourrait goûter le salaire du péché – la mort – s'ils commettaient le péché : la certitude de leur existence sera conditionnelle, ainsi qu'elle le fut chez Adam, à l'obéissance envers le Dieu souverainement sage. Sa justice, sa sagesse, son amour et non moins sa puissance, par laquelle il fait concourir toute chose au bien de ceux qui l'aiment et le servent, auront été pleinement démontrés à tous par sa conduite à l'égard du péché dans le temps présent.

Il n'est dit nulle part dans les Ecritures que les anges sont immortels, ni que l'humanité restaurée sera immortelle.

(A204)

Bien au contraire, l'immortalité n'est attribuée qu'à la nature divine, – originairement à Jéhovah seul, puis postérieurement, à notre Seigneur Jésus dans sa condition présente de souveraine élévation et finalement par promesses à l'Eglise, le corps du Christ, une fois glorifiée avec lui. – 1 Tim. 6 : 16 ; Jean 5 : 26 ; 2 Pierre 1 : 4 ; 1 Cor.15 : 53,54.

Non seulement nous avons la certitude que l'immortalité n'appartient qu'à la nature divine, mais nous avons aussi la preuve que les anges sont mortels, du fait que Satan, jadis un chef dans leur nombre, sera détruit (Hébr. 2 : 14).Le fait qu'il peut être détruit prouve bien que les anges sont mortels.

219

Ainsi, nous voyons qu'une fois que les pécheurs incorrigibles auront été exterminés, les êtres immortels, de même que les êtres mortels, vivront pour toujours dans la joie, la félicité et l'amour : les premiers, parce qu'ils possèdent une nature qui ne peut mourir, ils ont la vie inhérente – la vie en eux-mêmes (Jean 5 : 26) ; et les

derniers parce que, avec leur nature exposée à la mort, ils n'ont aucune raison de mourir, à cause de leur perfection et de la connaissance qu'ils ont du mal et des graves conséquences du péché. Comme ils auront été éprouvés par la loi de Dieu, Ils seront pourvus éternellement des éléments nécessaires à l'entretien de leur perfection et ne mourront jamais.

La juste intelligence du sens des termes *mortel* et *immortel* et de leur emploi dans les Ecritures, détruit le fondement même de la doctrine des tourments éternels. Cette doctrine est basée sur la théorie anti-biblique que Dieu créa l'homme immortel, qu'il ne peut cesser d'exister et que Dieu ne peut le détruire. De là l'argument : qu'il faut que les incorrigibles *vivent* quelque part, de façon ou d'autre, et la conclusion en est que, puisqu'ils ne sont pas en harmonie avec Dieu, leur éternité ne peut être que misérable.

(A205)

Mais la Parole nous assure que Dieu a pris ses précautions contre une perpétuation pareille du péché et des pécheurs : – que l'homme est mortel et que le châtiment entier du péché commis de propos délibéré contre la pleine lumière et contre la connaissance parfaite, ne sera point une vie dans les tourments, mais une seconde mort.*" L'âme qui péchera sera celle qui mourra. " " O homme, qui es-tu, toi, qui conteste contre Dieu ? "*(Rom. 9: 20.)

*220*

Certaines gens nourrissent l'idée que la justice exige que Dieu ne fasse aucune distinction parmi ses créatures dans la dispensation de ses faveurs ; que s'il élève l'une à une haute situation, selon la justice, il doit le faire à toutes à moins qu'il ne puisse être prouvé que quelques-unes sont déchues de ce *droit* : dans ce cas il serait juste de leur assigner un rang inférieur.

Si ce principe était juste, il s'ensuivrait que Dieu n'avait aucun droit de créer Jésus supérieur aux anges et de l'élever ensuite à la nature divine, à moins qu'il n'ait la même intention à l'égard de tous les anges et de tous les hommes. Et pour pousser le principe plus loin encore, si quelques hommes doivent être élevés très haut et

participer de la nature divine, il faudrait qu'éventuellement tous fussent élevés à la même position. Alors pourquoi ne pas pousser le principe à l'extrême limite, appliquer la même loi de progression à tous les êtres, à la bête, à l'insecte, etc., et dire que, puisqu'ils sont tous des créatures de Dieu, il faut qu'éventuellement tous atteignent le haut degré d'existence – la nature divine ? L'absurdité est manifeste, mais serait aussi raisonnable que toute autre déduction tirée du principe présumé et cité plus haut.

(A206)

Il faut croire que personne ne veuille pousser à ce point une supposition aussi erronée. Pourtant si c'était là un principe fondé sur la simple justice, pourrait-on s'arrêter ?

221

En effet, si tel était le plan de Dieu, que deviendrait la belle et agréable variété de toutes ses oeuvres ? La nature entière, animée et inanimée, annonce la gloire et la diversité de la sagesse et de la puissance divines et *si " les cieux racontent la gloire du Dieu fort, et [*que] *l'étendue donne à connaître l'ouvrage de ses mains "* par une prodigieuse variété et magnificence; à plus forte raison sa création intelligente montrera-t-elle par sa variété la gloire supérieure de sa puissance. C'est ce que nous fait croire l'enseignement formel et de la parole de Dieu et celui de la raison et de la nature.

Il importe d'avoir une idée précise de la justice. Une grâce ne devrait jamais être regardée comme une récompense méritée justement. Un acte de pure justice ne donne lieu à aucune reconnaissance spéciale et n'est pas davantage une preuve de charité. Mais Dieu témoigne son amour envers ses créatures par une suite infinie de faveurs non méritées, ce qui devrait produire en retour leur amour et leurs louanges.

Dieu aurait été pleinement dans son droit, s'il avait voulu ne nous créer que pour un court espace de temps, même si nous n'avions jamais péché. Il fit ainsi pour quelques-unes de ses créatures de la classe inférieure. Il aurait pu nous laisser goûter ses bienfaits pour un moment seulement, et ensuite, sans injustice nous

retrancher la vie. Au fait, une existence de si courte durée serait même une grâce. Ce n'est qu'en vertu de sa grâce qu'après tout nous existons. Quelle grâce plus grande encore est la Rédemption de l'existence ruinée et condamnée jadis par le péché !

(A207)

222

Et combien plus encore avons-nous à être reconnaissants de cette faveur de Dieu puisque nous sommes des hommes et non des bêtes ! Ce n'est que par grâce que les anges sont de nature un peu plus élevée que les hommes, et ce n'est que par pure grâce aussi que le Seigneur Jésus et son épouse deviennent participants de la nature divine. Il convient, par conséquent, à toutes les créatures intelligentes de recevoir avec reconnaissance tout ce que Dieu leur donne. Tout autre sentiment mérite une juste condamnation, et celui qui s'y abandonne entièrement sera en fin de compte abaissé et détruit. L'homme n'a aucun droit d'aspirer à devenir un ange, n'ayant jamais été destiné à cette position ; et un ange n'a pas davantage le droit d'aspirer à la nature divine, cette dernière ne lui ayant jamais été offerte. C'est l'orgueil qui causa l'abaissement de Satan ; il le conduira finalement à sa destruction (Esaïe 14 : 14*). " Quiconque s'élève sera abaissé et quiconque s'abaisse sera élevé "* (Luc 14 : 11), mais pas nécessairement au rang le plus élevé.

Le sujet de l'élection, enseigné dans les Ecritures, a été l'occasion de bien des disputes et des dissentiments; cela provient en partie d'idées fausses sur la justice et en partie d'autres causes encore. Peu de chrétiens nieront que les Ecritures enseignent une élection ; mais la question de savoir quel est le principe de cette élection, suscite nombre d'opinions divergentes. Les uns prétendent que cette élection est arbitraire ou absolue, sans condition, les autres ; qu'elle est basée sur des conditions. Nous croyons qu'une certaine quantité de vérité est contenue dans les deux manières de voir. Une élection de la part de Dieu est l'expression de son choix pour un certain but, un certain emploi ou une certaine position. Dieu détermina que quelques, unes de ses créatures seraient des anges, d'autres des hommes, des bêtes, des oiseaux, des poissons, etc. ; t que d'autres seraient de sa

propre nature, – et il les élut à ces divers degrés.

223 (A208)

e Et quoique Dieu choisisse, d'après certaines *règles* ou *conditions*, les créatures humaines qui seront admises à la nature divine, on ne peut dire de celles-là qu'elles l'aient mérité plus que les autres ; ce n'est que par grâce que toute créature existe à un degré quelconque.

*" Cela ne dépend donc ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde "* (Rom. 9: l 6). Ce n'est pas que les êtres humains élus fussent meilleurs que d'autres créatures humaines, que Dieu leur offrit la nature divine, car il omit les anges qui n'ont point péché et appela quelques-uns des pécheurs rachetés à des honneurs divins. Dieu a le droit de faire avec ses créatures ce que bon lui semble ; et c'est sa sainte volonté de se servir de ce droit pour l'accomplissement de ses plans. Puis donc, que tout ce que nous avons est de pure grâce, *" toi homme, qui es-tu pour contester avec Dieu ? Le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a formé. Pourquoi m'as-tu fait ainsi ? Le potier n'a-t-il pas la puissance de faire d'une même masse de terre un vase d'honneur, et un vase d'un usage vil "* (Rom. 9 : 20-21) ? Toutes les créatures furent créées par la même puissance divine, – quelques-unes pour avoir une nature plus haute et de plus grands honneurs, et, d'autres, pour avoir une nature inférieure et moins d'honneurs.

*" Ainsi, dit l'Eternel, le Saint d'Israël, et celui qui a formé la terre : Enquérez-vous de moi touchant les choses à venir ; commandez-moi à l'égard de mes fils et à l'égard de l'oeuvre de mes mains. Moi, j'ai fait la terre, et j'ai créé l'homme sur elle; c'est moi, ce sont mes mains qui ont étendu les cieux, et j'ai ordonné toute leur armée. " " Car ainsi parle l'Eternel, le créateur des cieux, le seul Dieu, qui a formé la terre, qui l'a faite et qui l'a affermie, qui l'a créée pour qu'elle ne fût pas déserte, qui l'a formé pour qu'elle fût habitée :*

A209

*Je Suis l'Eternel, et il n'y en a point d'autre "* (Esaïe 45 : 11, 12, 18 – *Darby et Segond*). Nul n'a le droit de commander à Dieu.

224

S'il a affermi la terre, s'il l'a créée pour qu'elle ne fût pas déserte, mais pour être habitée par des hommes parfaits, restaurés, qui sommes-nous pour oser contester avec Dieu et dire que c'est injuste de ne point changer leur nature et de ne point les faire participer tous d'une nature spirituelle semblable à celle des anges, ou même semblable à sa propre nature divine ? Combien plus convenable est-il de venir humblement à la parole de Dieu pour *s'enquérir* des choses touchant l'avenir, au lieu de vouloir lui *commander* [d'après la trad. *Perret-Gentil* : *" De mes enfants et de l'oeuvre de mes mains remettez-moi le soin ! "* v. 12] et de se figurer qu'il ait à exécuter nos idées ! Seigneur, préserve tes serviteurs des péchés de présomption : ne laisse pas ces péchés régner sur nous. Aucun enfant de Dieu ne commandera sciemment au Seigneur ; et, cependant, combien en est-il qui tombent facilement dans cette erreur, presque sans le savoir !

Les hommes sont en vertu de leur création – comme ouvrage de ses mains – les enfants de Dieu, et son plan à leur égard est clairement révélé dans sa parole. Paul dit que le premier homme (qui fut un exemple de ce que sera la race humaine une fois parfaite) fut de la terre et terrestre, et que dans la résurrection sa postérité, à l'exception de l'Eglise, continuera à être terrestre, humaine et adaptée à la terre (1 Cor. 15 : 38-50). David déclare que l'homme ne fut créé qu'un peu inférieur aux anges, qu'il fut couronné de gloire, d'honneur et de domination, etc. (Ps. 8). Jésus, Pierre et tous les prophètes depuis le commencement du monde, déclarent que la race humaine sera rétablie dans cette glorieuse perfection et qu'elle aura de nouveau la domination sur la terre, à l'exemple d'Adam, son représentant d'autrefois. – Act. 3 : 19-21.

225 (A210)

C'est cette part que Dieu a choisie pour la donner à l'homme et quelle part glorieuse ! Fermez les yeux un moment à la misère et aux maux, à la dégradation et aux douleurs qui règnent maintenant par suite du péché, et représentez-vous la gloire de la terre parfaite. Plus aucune trace de péché ne trouble l'harmonie et la paix d'une communauté parfaite ; point de pensée amère, point de regard disgracieux ni de parole rude ; l'amour surgit de chaque coeur et un sentiment

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

analogue lui répond en chaque autre coeur, la bienveillance caractérise chaque action. Il n'y aura plus de maladies; ni de douleurs, ni de peines, ni aucun symptôme de décadence; il n'y aura pas même la crainte que de telles choses arrivent. Pensez à toutes les manifestations de la santé et de la beauté, aux formes bien proportionnées et aux traits humains les plus admirables que vous ayez contemplés, et sachez que les charmes et la beauté de l'humanité parfaite surpasseront tout cela de beaucoup. La pureté intérieure et la perfection intellectuelle et morale caractériseront et glorifieront chaque visage rayonnant. Telle sera la société de la terre ; toutes les larmes de ceux qui sont en pleurs ou affligés s'effaceront quand l'oeuvre achevé de la résurrection se présentera à leurs yeux ! – Apoc. 21 : 4.

Et ce n'est là que le changement dans la société humaine. Rappelons que la terre, qui fut formée " pour qu'elle fût habitée ", sera également un séjour convenable et agréable à l'homme, semblable à Eden, au paradis, où l'homme fut placé jadis. Le paradis sera restauré. La terre ne doit plus produire des épines et des chardons et réclamer la sueur du visage pour procurer le pain, mais elle " *rapportera* (aisément et naturellement*) son revenu ". " Le désert et le lieu aride se réjouiront, la solitude sera dans l'allégresse*

226

(A211)

La création animale inférieure sera un serviteur parfait, obéissant de son plein gré ; la nature avec toutes ses charmantes variétés acclamera l'homme dans chacune de ses tentatives pour chercher et connaître la gloire, la puissance et l'amour de Dieu; l'esprit et le coeur se réjouiront dans le Seigneur. Le désir incessant de quelque chose de nouveau, qui domine maintenant, n'est point une condition naturelle, mais anormale, due à nos imperfections et à notre entourage peu satisfaisant. Etre sans cesse en quête du nouveau, n'est pas du tout ressembler à Dieu. Pour Dieu, la plupart des choses sont anciennes ; il se réjouit surtout des choses anciennes et parfaites. Il en sera ainsi de l'homme quand il sera rétabli à l'image de Dieu. L'homme parfait ne connaîtra ou n'appréciera pas pleinement la gloire des êtres

spirituels, il ne la préférera pas par conséquent, possédant une nature différente ; c'est pour la même raison que les oiseaux et les poissons jouissent pleinement de leur propre nature et la préfèrent à toute autre. L'homme sera si ravi de la gloire qui l'environnera dans sa sphère humaine et en sera absorbé à tel point qu'il n'aura pas d'autre envie ; il ne préférera aucune autre nature et ne souhaitera pas d'autres conditions que les siennes. Un coup d'oeil sur l'expérience actuelle de l'Eglise rendra cela plus clair. " Qu'il est difficile " à tous ceux qui sont riches en biens de ce monde d'entrer dans le royaume de Dieu ! Le peu de bonnes choses que nous possédons ici-bas, sous le règne du mal et de la mort, captive la nature humaine à tel point que nous avons besoin d'une aide spéciale de Dieu pour tenir notre oeil fixé sur les promesses spirituelles et pour y tendre.

227

L'Eglise chrétienne, le corps du Christ, forme une exception dans ce plan général ; cela ressort avec évidence du fait que son élection fut déterminée dans le plan divin, avant la fondation du monde (Eph. 1 : 4, 5).

(A212)

Dieu prévit à ce moment-là non seulement la chute de l'homme, mais aussi la justification, la sanctification et la glorification de l'Eglise : il appela donc cette classe hors du monde durant l'âge de l'Evangile, afin qu'elle devienne " *conforme à l'image de son Fils* " (Rom. 8 : 21-31), – qu'elle participe de la nature divine et hérite, avec Christ, du règne millénaire pour le rétablissement de la paix et de la justice universelles.

Cela démontre que l'élection ou le choix de l'Eglise fut une chose prédéterminée de la part de Dieu; mais remarquez-le bien : ce n'est point une élection sans condition des *membres individuels* de l'Eglise. Avant la fondation du monde Dieu détermina qu'une société serait élue pour un tel but, dans un temps déterminé, à l'âge de l'Evangile. Quoique nous ne doutions pas que Dieu ait pu prévoir les actions de chaque membre individuel de l'Eglise et qu'il ait pu savoir d'avance exactement qui serait digne de devenir un membre de ce " petit troupeau, " ce n'est pas cependant la manière dont sa parole présente la doctrine de l'élection. Ce n'est pas la pensée

d'une prédestination de *personnes* que l'apôtre cherchait à faire naître dans l'esprit de ses lecteurs, mais bien celle du fait que, dans le plan de Dieu, une *classe* était prédestinée à occuper l'honorable position en question, et que l'élection en serait basée sur des conditions d'épreuves sérieuses touchant la foi, l'obéissance et le renoncement aux privilèges terrestres, etc., même jusqu'à la mort.

228

De cette façon, par une épreuve individuelle et par une victoire individuelle, les membres individuels de cette *classe prédestinée* auront été élus aux bénédictions et aux dons de grâces prédéterminés de Dieu pour cette classe.

(A213)

Le mot " *glorifiés* " dans Rom. 8 : 30, du mot grec *doxazô*, signifie *honorés*. C'est à une position de grand honneur que l'Eglise est appelée. Aucun homme ne pourrait aspirer à un aussi grand honneur : notre Seigneur Jésus lui-même y fut premièrement invité avant de se l'attribuer, comme cela est écrit : *" Christ ne s'est pas non plus attribué la gloire* [*doxazô*, l'honneur], *de devenir grand prêtre, mais il la doit à celui qui lui a dit : Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui "* (Hébr. 5 : 5). Jéhovah, le Père céleste, honora Jésus ainsi ; et tous ceux du corps élu qui doivent devenir ses cohéritiers, seront honorés ainsi par la grâce du Père céleste. L'Eglise, elle aussi, reçoit déjà un commencement de cet " honneur " quand les membres qui y sont appelés sont *engendrés* de Dieu à la nature divine par la parole de la vérité (Jac. 1 : 18), et elle recevra pleinement cet Honneur quand tous ses membres seront nés de l'esprit – devenus des êtres spirituels – à l'image de leur Chef glorifié. Ceux que Dieu veut honorer ainsi doivent être parfaits et purs ; et, puisque par le péché héréditaire nous sommes pécheurs, il ne nous a pas seulement invités ou appelés à cet honneur, mais il a aussi pourvu à notre *justification* du péché par la mort de son Fils, afin de nous mettre à même de recevoir l'honneur auquel il nous a appelés.

229

En élisant le petit troupeau, Dieu fait un appel assez général – *" il y a beaucoup*

*d'appelés ".* Tous ne sont pas appelés. L'appel fut premièrement restreint à Israël selon la chair, durant le ministère de notre Seigneur; mais depuis, tous ceux que les serviteurs trouvent – et autant qu'ils peuvent en trouver – sont sollicités (Luc 14: 23 – non pas forcés) à venir à ce festin, à participer à cette faveur spéciale. Mais même parmi ceux qui entendent cet appel et qui y répondent, il y en a qui n'en sont pas dignes. Un habit de noces, (la justice de Christ imputée) est préparé pour chacun ; cependant quelques-uns ne veulent pas s'en parer, et il faut qu'ils soient renvoyés ou rejetés ; et quelques-uns de ceux qui s'en sont parés, qui reçoivent l'honneur d'être engendrés à une nouvelle nature, manquent d'affermir leur vocation et leur élection par la fidélité à leur engagement. De ceux qui sont dignes d'apparaître en gloire avec l'Agneau, il est dit qu'ils furent d'abord *appelés*, ensuite *élus*, puis trouvés *fidèles*. – Apoc. 14 : 1 et 17 : l 4.

(A214)

L'appel est sincère, il existe véritablement : la détermination de Dieu d'élire et d'exalter une Eglise est immuable, mais l'honneur d'être de cette classe est basé sur des conditions. Tous ceux qui veulent participer à cet honneur prédestiné doivent remplir les conditions de l'appel. *" Craignons donc que, peut-être puisqu'une promesse d'entrer en son repos (nous) est laissée, quelqu'un d'entre vous ne paraisse en être privé "* (Hébr. 4 : 1). *" Ainsi, cela ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde, "* mais, une fois appelé, tout dépend de vouloir et de courir.

Après avoir, comme nous le croyons, clairement démontré le *droit absolu* de Dieu et sa *résolution* de faire des siens ce qu'il veut, nous appelons l'attention du lecteur sur le fait que le principe qui caractérise toutes les démonstrations des grâces de Dieu, vise au bien général de tous.

230

Puis donc, qu'en nous autorisant des Ecritures, nous reconnaissons que les natures spirituelle et humaine sont différentes et distinctes l'une de l'autre, que le mélange des deux natures n'est pas le moins du monde dans l'intention de Dieu, mais serait une imperfection, et que le changement d'une nature en une autre n'est pas la

règle, mais l'exception, permettant le développement du Christ (tête et corps), – la question de savoir selon quelles conditions le changement peut être accompli et de quelle manière il s'effectuera, se trouve être d'un intérêt capital.

(A215)

Les conditions selon lesquelles l'Eglise peut être élevée avec son Seigneur à la nature divine (2 Pierre 1 : 4) sont précisément celles d'après lesquelles il atteignit à cette nature lui-même ; l'Eglise l'obtiendra en suivant ses traces (1 Pierre 2 : 21), en se présentant elle-même comme sacrifice vivant, tel que lui, et en exécutant fidèlement le voeu de consécration, jusqu'à ce que le sacrifice finisse par la mort. Ce changement de la nature humaine à la nature divine est donné comme récompense à ceux qui, dans les limites de l'âge de l'Evangile, sacrifient la *nature humaine*, comme Jésus, avec tous ses droits, ses espérances et ses buts présents et futurs, – jusqu'à la mort. A la résurrection, ceux-là se réveilleront, non pour avoir part avec le reste du genre humain à la restitution glorieuse de la perfection humaine et à toutes ses suites de bénédictions, mais pour avoir part à la ressemblance, à la gloire et à la joie du Seigneur, comme participants avec lui de la nature divine. – Rom. 8 : 17 ; 2 Tim. 2.: 12.

231

Le début et le développement de la nouvelle nature est semblable au début et au développement de la vie humaine. Comme, en ce dernier cas, il y a une procréation et puis une naissance, ainsi en est-il de la nouvelle nature. Il est dit des saints qu'ils furent engendrés de Dieu par la parole de la vérité (Jac. 1 : 18 ; 1 Pier. 1 : 3 ; 1 Jean 5 : 18). C'est dire que nous recevons de Dieu la première impulsion dans la vie divine au moyen de sa parole. Après avoir été justifiés gratuitement par la foi en la rançon, nous entendons l'appel : *Offrez vos corps en sacrifice vivant, saint* [l'humanité rachetée, justifiée, et partant], *agréable à Dieu, ce qui est votre service raisonnable "* (Rom. 12 : 1). Si, obéissant à cet appel, nous consacrons notre humanité justifiée à Dieu, côte à côte avec celle de Jésus, elle est acceptée par Dieu ; et, dans cet acte même, la vie spirituelle a commencé. Celui qui éprouve cela trouvera que, dès ce moment, il pense et agit selon l'esprit nouveau (ou transformé), au point qu'il crucifie les désirs humains.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

(A216)

Depuis le moment de la consécration nous sommes considérés par Dieu comme étant des " créatures nouvelles ".

De cette manière, les choses vieilles [les désirs, passions et plans humains] cessent dans ces " nouvelles créatures ", à l'état *d'embryon*, et toutes choses deviennent nouvelles. Cette nouvelle créature embryonnaire continue de croître et de se développer au fur et à mesure que la vieille nature humaine se crucifie avec ses espérances, ses passions, ses désirs, etc. Ces deux " *processus* " progressent simultanément, depuis le temps de la consécration jusqu'à ce que la mort de l'humain et la naissance du spirituel en résulte. Aussi longtemps que l'Esprit de Dieu continue à déployer ses plans par la Parole, nos " corps mortels " se vivifient (Rom. 8 : 11), afin de devenir propres à son service ; mais, au temps fixé, nous recevrons des corps nouveaux, spirituels, célestes, qui correspondront, sous tous les rapports, à l'esprit nouveau et divin.

232

La *naissance* de la nouvelle créature a lieu dans la résurrection (Col. 1 : 18) ; et la résurrection de cette classe est désignée comme la *première* résurrection [la résurrection de choix] (Apoc. 20 : 6). Il faut se rappeler que ce n'est qu'à la résurrection que nous serons en réalité des êtres spirituels, bien que dès le moment où nous recevons l'esprit d'adoption, nous fussions reconnus comme tels (Eph. 1 : 13, 14 ; Rom.6 : 10, 11). Quand nous serons réellement devenus des êtres spirituels, c'est à dire quand nous serons *nés* de l'Esprit, nous ne serons plus des êtres charnels ; " car ce qui est né de l'esprit *est esprit*." – Jean 3 : 6.

Cette naissance à la nature spirituelle dans la résurrection doit être précédée d'une procréation de l'esprit lors de la consécration, aussi sûrement que la naissance de la chair est précédée d'une procréation de la chair.

(A217)

Tous ceux qui sont nés de la chair à l'image de l'homme terrestre, le premier Adam,

ont été premièrement engendrés de la chair ; et quelques-uns d'entre eux ont été engendrés de *nouveau* par l'Esprit au moyen de la parole de la vérité, afin qu'au temps déterminé ils puissent être nés de l'esprit à l'image du " Seigneur du ciel, " dans la première résurrection. " *De même que nous avons porté l'image du terrestre, nous (*l'Eglise) *porterons aussi l'image du céleste, "* – à moins que nous ne retombions. – 1 Cor. 15. 49 ; Hébr. 6 : 6.

233

Quoique l'acceptation de l'appel céleste et la consécration qui s'ensuit soit l'affaire d'un moment, l'action de mettre chaque pensée en harmonie avec l'esprit de Dieu, est une oeuvre qui ne s'accomplit que peu à peu : c'est une progression graduelle d'une préférence des choses célestes aux choses terrestres. L'apôtre appelle cette action une oeuvre de transformation *: " Ne vous conformez pas, dit-il, au siècle présent, mais soyez transformés* [à la nature divine*] par le renouvellement de l'intelligence, afin d'éprouver ce qu'est la volonté de Dieu ; volonté bonne, agréable et parfaite. "* – Rom. 12 : 2.

On devrait remarquer que l'apôtre n'adresse pas ces paroles au monde incrédule, mais à ceux qu'il reconnaît comme des frères, ainsi que le démontre le verset précédent *: " Je vous exhorte donc, frères.... à offrir vos personnes en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu. "*

On croit communément que lorsqu'un homme se convertit ou se détourne du péché vers la justice, et de l'incrédulité et de l'opposition à Dieu vers la confiance en ce dernier, il s'opère en lui la transformation dont parle Paul. Cela est en vérité un grand changement, – *un* renouvellement, mais non *le* renouvellement auquel Paul fait allusion. C'est une transformation du caractère, mais Paul parle de la transformation de la nature (ou de l'être), promise aux croyants de l'âge évangélique à certaines conditions, et ce sont des *croyants* qu'il presse d'accomplir ces conditions.

(A218)

Si une telle transformation de caractère n'avait point eu lieu auparavant, il n'aurait

pu les nommer frères, – et encore des frères qui avaient déjà à offrir quelque chose de saint et d'agréable en sacrifice à Dieu ; car ceux-là seuls qui sont justifiés par la foi en la rançon sont regardés par Dieu comme saints et agréables.

234

La transformation de la *nature* échoit à ceux qui, durant l'ère de l'Evangile, présentent leur humanité justifiée en sacrifice vivant (comme Jésus présenta son humanité parfaite en sacrifice), renonçant à tout droit et à toute prétention à l'existence *humaine* future, et ignorant tout contentement, tous privilèges et tous les droits humains du présent. La première chose à sacrifier est la volonté humaine ; dès lors, nous n'osons plus nous laisser gouverner par notre propre volonté humaine, ni par celle d'un autre, mais uniquement par la volonté divine. La volonté de Dieu devient la nôtre et nous reconnaissons notre volonté, qui doit être ignorée et sacrifiée, comme n'étant plus la nôtre, mais comme celle d'un autre. Une fois que la volonté de Dieu est devenue notre volonté, nous commençons à penser, à raisonner et à juger au point de vue divin : le plan de Dieu devient notre plan et les voies de Dieu deviennent nos voies. Celui qui ne s'est pas présenté en sacrifice dans la vraie foi et qui, par conséquent, n'a pas éprouvé, par expérience, cette transformation n'est pas capable de bien la comprendre. Antérieurement nous pouvions nous réjouir de tout ce qui n'était point réellement un péché ; car la terre avec toutes ses bonnes choses fut créée pour le plaisir et la jouissance de l'homme ; la seule difficulté, alors, était de vaincre nos inclinations au péché. Mais ceux qui sont consacrés et transformés ont encore, à côté de leurs efforts pour vaincre le péché, la tache de sacrifier tous leurs biens présents et de vouer toute leur énergie au service de Dieu.

(A219)

Par ces sacrifices, nous comprenons tous les jours davantage que notre repos n'est point ici-bas, où nous n'avons point de patrie. Mais par là notre coeur et nos espérances se tournent vers " le repos qui reste encore pour le peuple de Dieu ". Et c'est cet espoir béni qui, à son tour, nous vivifie et nous pousse au sacrifice continu.

235

Ainsi, par cette consécration, l'esprit se renouvelle ou se transforme, et les désirs, les espérances et les efforts commencent à s'élever vers les choses promises spirituelles et invisibles, tandis que les espérances humaines, etc., meurent. Ceux qui sont transformés, qui se trouvent dans cette voie de transformation, sont reconnus comme de " nouvelles créatures, " comme engendrés de Dieu, et sont rendus en proportion participants de la nature divine. Remarquez bien la différence entre ces " nouvelles créatures " et entre les croyants et " frères " qui ne sont que justifiés. Ceux-ci sont encore de la terre et terrestres, et, abstraction faite de leurs désirs coupables, leurs espérances et leurs ambitions sont de l'espèce de celles qui seront contentées pleinement dans le rétablissement promis de toutes choses. Ceux-là au contraire ne sont pas de ce monde, de même que Christ n'est pas de ce monde, et leurs espérances se concentrent dans les choses invisibles, où Christ est assis à la droite de Dieu. La perspective de la gloire terrestre, si enchanteresse pour l'homme à l'état naturel, n'a plus d'attrait pour ceux qui sont engendrés à cette espérance céleste, pour ceux qui voient la gloire des promesses célestes et qui comprennent et saisissent la part qui leur est assignée dans le plan divin. Cet esprit nouveau et divin " est le gage de notre héritage " de la nature divine complète, – l'esprit et le corps. Un corps divin ! pourrait s'écrier quelqu'un tout étonné. Mais n'est-il pas dit de Jésus qu'il est " *la splendeur* [le reflet] *de sa gloire et l'image empreinte de sa personne* [ou substance], " et que les vainqueurs de cet âge lui seront *semblables* et le verront tel qu'il est ? (Hébr. 1 : 3 et 1 Jean 3 : 2).

236 (A220)

" *Il y a un corps animal* [humain], *et il y a un corps spirituel* " (1 Cor. 15 : 44). Nous ne pourrions nous imaginer notre père céleste ou notre Seigneur Jésus purement comme de grands esprits, ou des pensées ingénieuses sans un corps. Les leurs sont des corps spirituels très glorieux, quoiqu'il ne soit pas encore manifesté combien cette gloire est grande, elle ne sera pas manifestée avant que nous partagions la nature divine.

Tandis que *l'esprit* humain ne prend que graduellement la direction du spirituel, la transformation d'un corps humain en un corps spirituel sera instantanée (1 Cor. 15 : 52). Nous avons maintenant, à ce que dit Paul, ce trésor (l'esprit divin) dans des vases de terre ; mais, au temps opportun, nous aurons ce trésor dans un vase

glorieux, approprié à cela, – dans le corps spirituel.

Nous avons vu que la nature humaine est une ressemblance de la nature spirituelle (Gen. 5 : 1). Par exemple, Dieu a une volonté, les anges et les hommes en ont une aussi ; Dieu possède la raison et la mémoire ; de même aussi, ses créatures intelligentes, – les anges et les hommes. Le caractère des opérations mentales de chacune de ces natures est le même. Partant des mêmes raisonnements et dans des conditions semblables, ces natures différentes sont capables d'arriver aux mêmes conclusions. Bien que les facultés mentales des natures divine, angélique et humaine se ressemblent fort, nous savons toutefois que les natures spirituelles ont des forces qui dépassent et surpassent les forces humaines, et qui, d'après notre opinion, proviennent non de différentes capacités, mais de la sphère d'activité plus vaste des mêmes facultés et des différentes circonstances en lesquelles elles opèrent.

(A221)

237

La nature humaine est une image terrestre, parfaite, de la nature spirituelle, ayant les mêmes facultés, à cette exception près qu'elle est restreinte à la sphère terrestre et qu'elle n'a de capacités et de dispositions pour discerner au delà de ses limites que dans la mesure où Dieu juge convenable de le lui révéler pour son salut et son bonheur.

L'ordre d'êtres divins est l'ordre le plus élevé de la nature spirituelle ; et combien la distance entre Dieu et ses créatures est grande ! Elle est incommensurable. Nous ne pouvons saisir qu'une lueur de la gloire, de la sagesse et de la bonté divines, suivant que Dieu déroule devant nos yeux, comme par une vue panoramique, certaines de ses oeuvres grandioses. Mais nous pouvons à peu près mesurer et comprendre la gloire de l'humanité parfaite.

Avec cette pensée clairement comprise par notre esprit, nous sommes capables de nous faire une idée de la transformation de la nature humaine en la nature spirituelle, savoir par la transmission des mêmes facultés à des conditions plus

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 

élevées. Quand nous serons revêtus du corps céleste nous posséderons aussi les forces célestes qui lui appartiennent et nous aurons l'étendue de pensées et le développement de facultés qui sont propres à ce corps glorieux.

Le changement d'esprit, du terrestre au céleste, tel que le consacré l'éprouve ici-bas, est le commencement de cette transformation de la nature. Ce n'est pas un changement de l'entendement même ou de l'intelligence, ni quelque chose de miraculeux dans l'esprit, mais c'est la tendance de l'esprit et la volonté qui sont changées. Notre volonté et nos sentiments, ou nos dispositions, représentent notre individualité ; par conséquent, nous ne sommes reconnus comme transformés et nous n'appartenons réellement à la nature céleste que lorsque notre volonté et nos sentiments (ou nos pensées) sont ainsi changés.

238

Cela n'est qu'un très petit commencement, il est vrai, mais le début d'une procréation est toujours bien petit, c'est, cependant, déjà le gage ou l'assurance de l'oeuvre accomplie. – Eph. 1 : l 3, 14.

(A222)

Il est des gens qui ont demandé : Comment pourrons-nous nous reconnaître s'il est vrai que nous soyons changés ? Comment saurons-nous alors que nous sommes les mêmes êtres qui ont vécu autrefois, qui ont souffert et qui se sont sacrifiés afin de participer à cette gloire ? Serons-nous les mêmes êtres ayant conscience de nous-mêmes ? Bien sûr que oui. Si nous sommes morts avec Christ, nous vivrons aussi avec lui (Rom. 6 : 8). Les changements qui se produisent chaque jour avec nos corps humains, n'ont pas pour conséquence que nous oubliions le passé, ou que nous perdions notre identité (1).

Ces réflexions peuvent aussi nous aider à comprendre comment le Fils put être homme, lorsqu'il passa des conditions spirituelles à des conditions humaines, – à la nature humaine et soumise aux limitations terrestres ; et comment il put être un être spirituel dans les premières conditions, et un être humain dans les secondes, bien qu'il fût le même être dans les deux cas.

239

Les deux natures étant séparées et distinctes, et, néanmoins, l'une ressemblant à l'autre, les mêmes facultés intellectuelles (la mémoire, etc.) étant communes aux deux, Jésus put se souvenir de sa gloire première qu'il possédait avant de devenir homme, mais qu'il ne possédait plus une fois devenu homme, comme le prouvent ses paroles :,

———

*(1) La transformation promise de corps humains en corps spirituels ne détruira ni la mémoire ni l'identité, mais elle augmentera plutôt leurs facultés et l'étendue de la pensée. Le même esprit divin qui nous est propre maintenant, avec la même mémoire et les mêmes facultés de raisonnement, etc., verra alors ses forces s'étendre à des hauteurs et à des profondeurs immenses, conformément à son nouveau corps spirituel ; la mémoire pourra suivre toute notre carrière depuis notre plus tendre enfance ; et, par suite du contraste, nous serons capables d'apprécier plus pleinement la glorieuse récompense de notre sacrifice. Mais cela ne serait point possible si ce qui est humain n'était pas une image de ce qui est spirituel.*

(A223)

*" Et maintenant toi, père, glorifie-moi auprès de toi-même de la gloire que j'avais auprès de toi avant que le monde fût "* (Jean 17 : 5), la gloire de la nature spirituelle. Et cette prière est plus qu'exaucée dans son exaltation présente ; car il est devenu un être spirituel par excellence, dans la forme la plus haute, la nature divine.

En nous reportant de nouveau aux paroles de Paul (Rom. 12 : 2), remarquons qu'il ne dit pas : *" Ne vous conformez pas au siècle présent.... ",* mais bien d'après la traduction anglaise *" Ne soyez* [ne devenez] *pas conformes* [selon *Oltramare* : *" Ne vous modelez pas sur le siècle présent, mais qu'il se fasse en vous une métamorphose par le renouvellement de l'esprit "* ; *Saci* : *" qu'il se fasse en vous une transformation "* ; et *Stapfer* : *" que votre esprit se transforme "*] à ce siècle; mais *soyez* [*Laus*.] *transformés.... "* C'est aussi le vrai sens du texte; car nous ne nous conformons point et nous ne nous transformons pas davantage ; mais nous

nous soumettons, soit au monde, afin de lui devenir conformes par les influences et l'esprit mondains qui règnent dans notre milieu, ou à la sainte volonté ou à l'Esprit de Dieu, afin de devenir transformés par les influences célestes exercées au moyen de la parole de Dieu. Vous qui êtes consacrés, à quelles influences vous soumettez-vous ? Les influences transformantes de l'Esprit saint conduisent au sacrifice réel et aux souffrances ; mais combien glorieuse sera la fin ?

240

Si vous vous développez à l'aide de ces influences transformantes, vous éprouverez jour par jour ce que c'est que cette bonne, agréable et parfaite volonté de Dieu.

Que ceux qui ont tout déposé sur l'autel du sacrifice se rappellent sans cesse que tandis que la parole de Dieu contient des promesses terrestres en même temps que des promesses célestes, ce ne sont que les dernières qui nous appartiennent.

(A224)

Notre trésor est dans le ciel : puisse notre coeur y être continuellement ! L'appel qui nous est adressé n'a pas pour but de nous faire parvenir simplement à la nature spirituelle, mais bien à l'ordre le plus élevé de celle-ci, à la nature divine, *" d'autant plus excellente que* [celle*] des anges "* (2 Pierre 1 : 4 ; Hébr. 1 : 4). Cet appel céleste est restreint à l'âge de l'Evangile ; il n'a jamais été publié avant et cessera avec la consommation de ce siècle. Un appel terrestre eut lieu avant l'appel céleste, quoiqu'il ne fût compris qu'imparfaitement, et nous sommes informés qu'il continuera après l'ère évangélique. " La vie [pour tous ceux qui seront restaurés en êtres humains] et l'immortalité [le prix vers lequel le corps du Christ court] " ont été toutes deux mises en évidence durant l'âge évangélique (2 Tim. 1 : 10). La nature humaine et la nature spirituelle seront l'une et l'autre glorieuses et cependant différentes et séparées en toute perfection. Un trait de la gloire de l'oeuvre achevée de Dieu, trait qui n'est pas sans signification, sera l'admirable variété, et néanmoins la merveilleuse unité, des choses animées et inanimées en harmonie entre elles et en harmonie avec Dieu.

242 (A225)